

Madame A 66 ans Aloxe Corton

Manière d'opérer la victime se gare à proximité des locaux de son médecin et se rend au niveau du parcètre afin de régler son stationnement. Un individu se propose d'aider la dame à régler son stationnement et s'occupe de lui introduire la carte dans l'appareil, ce dernier argue d'un dysfonctionnement du système, et feint également d'appeler la banque de la victime pour lui confirmer que sa carte a été avalée. La victime se rend à sa banque et comprend que sa carte lui a finalement été volée.

Madame N 74 ans Saint- Bernard

Manière d'opérer La victime se fait accoster par une femme type « pays de l'est » alors qu'elle se trouve dans son véhicule stationné sur le parking d'un supermarché de Nuits saint Georges. Elle lui indique chercher un hôpital pour donner son sang. La victime échange avec cette femme et l'oriente sur BEAUNE ou DIJON. La carte bancaire de la victime était dans son sac à main posé sur le siège passager avant. L'attention de la victime étant focalisée sur la femme qui lui parlait, une tierce personne a du ouvrir la porte passager du véhicule non verrouillé et s'emparer de la carte bancaire dont il est question.

Madame R 57 ans Meursault

Manière d'opérer La victime se rend 2 fois par jour sur la tombe de son défunt époux. Entre la visite du matin et celle du soir, elle s'aperçoit que 2 plantes qui se trouvaient sur la tombe ont été dérobées.

Monsieur C 75 ans Seurre

Manière d'opérer La victime fait ses courses dans un supermarché, elle utilise à cet effet un chariot qui lui est provisoirement prêté. Elle le restitue après avoir entreposé ses achats dans son véhicule. Elle se rend compte quinze minutes plus tard, à la pharmacie, qu'elle n'est plus en possession de son téléphone portable et que celui-ci lui a manifestement été dérobé du fait d'un défaut de vigilance, alors qu'il se trouvait initialement dans son chariot.

Monsieur M 38 ans Losne

Manière d'opérer Le ou les auteurs rentrent dans la propriété de la victime et, dans la voiture du plaignant stationnée, non verrouillée, dans la cour. Ils dérobent une sacoche posée sur le siège passager avant droit. La sacoche contenait une carte professionnelle, une carte bancaire accompagnée d'un porte monnaie. Ils dérobent également un porte-feuille contenant une carte vitale, un permis de conduire et une carte d'identité. Aucune effraction.

Monsieur A 62 ans Arnay

Manière d'opérer La victime stationne sa voiture sur le parking d'un magasin. A son retour, il découvre la vitre coté passager brisée et il constate le vol de son porte feuille. Ce dernier était resté visible, dans l'habitacle, depuis l'extérieur du véhicule.

Madame P 82 ans Seurre

Manière d'opérer La victime est avisée par sa société de télésurveillance d'une intrusion vers 10 heures 30. Elle regagne son domicile et ne constate rien d'anormal si ce n'est un tapis de sol légèrement déplacé. Elle s'aperçoit vers minuit de la disparition de bijoux qui se trouvaient dans sa salle de bains et s'aperçoit alors de légères dégradations sur des meubles à tiroirs dans sa chambre. Aucune effraction constatée. **Préjudice de l'ordre de 1500 euros.**

Monsieur L 66 ans Pagny la ville

Manière d'opérer La victime se rend chez un ami. Elle gare son véhicule dans la cour ouverte de son ami. Le soir en repartant vers 19 heures, elle constate le vol de son portefeuille contenant des documents d'identité, sa carte bancaire et de l'argent liquide. Son véhicule était demeuré ouvert, non verrouillé.

Madame C 67 ans Montagny les Beaune

Manière d'opérer Le ou les auteurs tentent dans un premier temps de forcer la porte d'entrée de l'habitation (4 pesées), après avoir forcé le volet l'occultant, en vain. Ils se rendent sur le coté gauche de la maison et cassent le volet en bois à l'aide d'un outils type tournevis (21 traces de pesée). Puis le ou les auteurs tentent de fracturer la fenêtre en aluminium par de multiples pesées. Devant la résistance de celle-ci, ils prennent une pierre se trouvant derrière le portail d'entrée de l'habitation et la jettent à plusieurs reprises sur un des carreaux, cassant deux des glaces composant le triple vitrage. Devant l'insistance des auteurs, le vantail gauche de la fenêtre finit par céder au niveau de l'arrêtoir inférieur. Dés l'intrusion du ou des auteurs dans la pièce, ceux-ci sont décelés par le détecteur et l'alarme se déclenche immédiatement provoquant leur fuite. Pas de vol constaté. Aucun préjudice à déplorer si ce n'est les seuls dégâts matériels.

Monsieur C 63 ans Franxault

Manière d'opérer Le ou les auteurs brisent la fenêtre avant droite du véhicule de la victime. Ils y trouvent des documents et notamment apprennent son adresse, laquelle est indiquée sur certains d'entre eux. Sachant la victime absente de chez elle, ils se rendent à son domicile et forcent une porte fenêtre située sur la façade avant. Les auteurs fouillent toutes les chambres, et la salle de bain du domicile puis dérobent des bijoux et des pièces anciennes en argent. Ils prennent ensuite la fuite. Pas de système d'alarme. **Préjudice de l'ordre de 4000 euros.**

Monsieur C 65 ans Saussey

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent la porte d'entrée du domicile de la victime en son absence, dérobent les clés du véhicule, ainsi que le double des clés puis partent à bord de celui-ci situé dans la cour. A l'intérieur du véhicule se trouvait le permis de conduire de la victime ainsi que le certificat d'immatriculation.

Manière d'opérer L'employée de la boutique de confection se trouve dans l'arrière boutique affairée à confectionner des coussins. Elle entend du bruit, se rend dans la boutique et aperçoit un homme sortir du magasin. En tournant la tête elle s'aperçoit que le tiroir caisse est ouvert, la clé étant demeurée sur la caisse. L'employée n'a vu que l'individu de dos, aucune description précise sur le mis en cause. Après avoir fait les comptes, il s'avère qu'il manque 170€ dans la caisse. **Préjudice de 170 euros.**

Il est essentiel d'adopter et de faire connaître les attitudes et comportements suivants :

- Lors de la découverte d'un cambriolage ayant été commis à son domicile, il importe de ne toucher à rien, de ne pas ranger, de ne pas effacer les hypothétiques traces résiduelles. Seule la **préservation des lieux** permettra aux enquêteurs de la gendarmerie en charge des opérations de police technique et scientifique (PTS) de découvrir d'éventuels indices (relevés d'empreintes, traces ADN ..) permettant d'incriminer à terme leurs auteurs, de résoudre l'affaire et de retrouver les biens appartenant aux victimes .

- Utiliser le dispositif « **tranquillité vacances** » : en signalant son départ aux unités de gendarmerie, à son voisinage , aux référents participation citoyenne.

- En cas d'alerte, d'identification d'un fait sortant de l'ordinaire , **composer le 17** et rendre compte à la gendarmerie. Ne jamais avoir peur de déranger. Noter les faits , les éléments (plaques d'immatriculation) de manière aussi complète que possible, utiliser son téléphone et ses fonctionnalités : enregistrer, filmer, photographier...

- **Renforcer la protection passive** de son domicile autant qu'il est possible afin d'empêcher, de retarder, de compliquer les actes de prédation : barres de renforts permettant de sécuriser les volets, portes et fenêtres afin qu'ils ne cèdent pas à la première pression, portes blindées, barraudages , .. éclairages extérieurs déclenchés par détecteur de mouvement

Les cambrioleurs fracturent quasi systématiquement les accès **arrières** (portes fenêtres, baies vitrées, fenêtres , fenestrons ..) des villas et bâtisses qu'ils désirent cambrioler. Ceci dans la mesure où ils sont le plus souvent à l'abri des vues (haies hautes, murs, découverts à l'arrière ..) à la différence de la façade avant qui offre souvent des vues par le portail, par le voisinage, par l'environnement et donc augmente leur vulnérabilité et la probabilité qu'ils ont d'être repérés par des tiers.

Il convient donc d'insister sur la sécurisation de la façade arrière.

- **Alarmes autonomes** . Cela est très efficace. L'essentiel des kits (magasins de bricolage) comprennent des détecteurs d'ouverture de portes, de fenêtres, des radars images détecteurs de mouvement .. reliés à une centrale déclenchant la sirène d'alerte en cas d'intrusion. Cette centrale pilote l'ensemble et peut transmettre images et alerte à votre smartphone. L'essentiel des cambrioleurs prend la fuite. Certains demeurent

néanmoins , repèrent et détruisent la centrale (ce qui neutralise la sirène et empêche la diffusion de photos par MMS) et procèdent au cambriolage malgré tout. Cela est néanmoins rare. Neuf fois sur dix ils prennent la fuite.

En cas de déploiement d'une sirène extérieure couplée à un système d'alarme filaire (alimentation électrique par câble) , notamment dans les commerces , veiller à ce que le hurleur soit positionné le plus haut possible pour éviter sa neutralisation avec de la mousse expansive . L'absence de son induit l'absence de réaction du voisinage et donc et hélas le succès du cambriolage.

Apposer le cas échéant des plaques signalétiques et auto-collants **récents** laissant croire à l'existence d'un dispositif d'alarme ou télésurveillance, chien... déployer des caméras factices à leds et témoins lumineux clignotants..... etc.

- La sécurité est un coût qu'il est très valable d'assumer mais aussi une discipline de comportement : En cas de sortie **brève ou prolongée** (si absence d'automatisme d'ouverture et fermeture) faire l'effort de sortir de son véhicule et de fermer le portail d'accès à sa résidence.

Portail ouvert et absence de véhicule stationné égale incitation au cambriolage

- Ne pas hésiter à laisser tout ou partie de son domicile éclairé, tout particulièrement en début de soirée , ou la nuit, laissant croire à une présence, en cas d'absence temporaire ou prolongée . Notamment à l'automne aux changements d'horaires.

- Fermer à clef sa porte d'entrée y compris lorsque l'on est présent à son domicile (« home jacking » et vol d'opportunité). Ne pas positionner les clefs donnant accès aux véhicules à proximité de la porte d'entrée sur la commode , la console , le vide poche....., visuellement et immédiatement accessibles.

- Lors d'un départ prolongé notamment (vacances, week-end..) et suivant une même logique ne pas laisser accessibles les clefs des véhicules demeurant dans la propriété (second véhicule, véhicule utilitaire etc.). Il importe de les dissimuler tout particulièrement.

- Fermer à clef sa voiture, ne rien laisser d'apparent dans l'habitacle au risque de le voir assez probablement vandalisé (custode, vitre brisée..) et de se faire voler l'ensemble des objets apparents , et par voie de conséquence ceux également présents dans la boîte à gants et dans le coffre: portefeuille, smartphone, sacoche, sacs etc.

- Les délais inhérents à un cambriolage sont courts, entre 5 et 15 minutes . Sont privilégiés les objets multi média peu lourds et onéreux, facilement transportables et revendables sur les sites commerciaux (« Ebay », « Le bon coin » et autres..).

Sont privilégiés surtout le numéraire et les **bijoux, le métal précieux**.

L'absence d'or implique à terme l'absence de vols. C'est à peu près aussi simple que cela.

- A chaque particulier de conserver si possible son or dans le coffre d'une banque , à ne le sortir que pour des occasions ciblées et particulières.

Rares sont ceux et celles qui privilégient cette solution. Il est alors absolument essentiel de conserver son or, ses valeurs dans une cache qui ne soit pas la table de nuit , la chambre à coucher, la salle de bains, la cuisine lesquelles seront systématiquement fouillées . Là encore mieux vaut renoncer à la commodité , à la facilité. Si la cache est

difficilement accessible , peu pratique pour ce qui est de cacher et de retirer ses bijoux , on peut imaginer qu'elle pourra au final échapper aux cambrioleurs.

- Les démarcheurs et colporteurs en porte à porte peuvent être des délinquants en repérage ou prêts à commettre un acte délictuel en fonction des opportunités. Un vrai commercial cherchera à obtenir un rendez vous pour faire une démonstration relative au produit ou service qu'il cherche à vous vendre. Il cherchera à rencontrer les deux décisionnaires et très rarement un seul , sous peine de ne pouvoir vendre ou vous voir vous rétracter au cours du délai légal. Vous pouvez exiger la production d'une carte professionnelle, d'une carte d'identité. Ne faites jamais rentrer quiconque dans votre domicile lors d'un premier contact. JAMAIS. Se méfier notamment des gens les plus sympathiques et les plus insoupçonnables. Une jeune femme à l'air angélique qui vous demande une signature au titre d'une pétition pour la défense des handicapés par exemple , que vous aurez fait entrer, à qui vous servirez un verre, et qui vous fera la conversation n'a qu'un bût : Vous occuper pendant que son complice fouille toutes les pièces de la maison à la recherche de bijoux et d'espèces.

- Les personnes âgées sont les plus vulnérables. Une fois que le contact est pris , que la garde est baissée , que l'interlocuteur paraît sympathique , que la relation est nouée , elles ne se méfient plus ou moins. Le faux agent des eaux prétextant une fuite , le faux agent du gaz, le faux couvreur ayant repéré une prétendue fuite sur la toiture peut rentrer seul ou avec un complice. Pendant que l'un occupe le ou les victimes , le second fouille les chambres, cherche et trouve les éléments de valeur . Ils prétextent une urgence puis ressortent avec le produit de leur larcin. Il est essentiel dans le cas d'un couple de personnes âgées ou pour une personne âgée vivant seule que la famille soit particulièrement vigilante pour la sauvegarde des bijoux, objets de valeur et numéraire présent au domicile. Ceux-ci sont en général très facilement accessibles et dissimulés toujours aux mêmes endroits.

- Une opération classique, en bande organisée, consiste à faire rentrer au domicile d'une personne âgée, de préférence, un faux agent des eaux ou autre ... qui prétextera une opération de vérification d'une pollution ou d'une fuite ou tout autre motif fallacieux. Un peu après il est rejoint par des complices qui se prétendent policiers et procèdent à son « arrestation » Ils exhibent en général de fausses plaque police et de faux brassards POLICE. Ils demandent alors à la victime de vérifier si elle n'a pas fait l'objet d'un vol. Celle ci se dirige directement vers sa cache à bijoux , révèle donc sa localisation , vérifie qu'il ne manque rien puis la referme. Les malfrats la remercient, l'occupent et l'un d'entre eux va rechercher les valeurs puis ils s'exfiltrent tous ensemble. Un peu après la victime se rend compte de la supercherie et du vol de ses bijoux et économies.

- Une autre logique d'atteinte aux biens classique dite « vol au collier » ou « vol à la carte routière » consiste pour le malfaiteur à solliciter une femme âgée conductrice ou passagère d'un véhicule . La démarche de vol par ruse consiste à lui faire baisser la vitre, l'enlacer et lui remettre autour du cou sous un prétexte fallacieux un collier en métal de pacotille et ce faisant lui subtiliser dans le même temps le collier en or véritable qu'elle porte autour du cou. Autre procédé : Lorsqu'un sac à main ou une sacoche est repérée placée sur le siège passager , détourner son attention et masquer le sac ou la sacoche en déployant une carte routière , lui poser une question sur la localisation de l'hôpital ou de la mairie et s'emparer sans que la victime s'en aperçoive du sac ou de la sacoche. Le mode opératoire est toujours le même : profiter de la naïveté, de la gentillesse ou de la serviabilité des gens pour leur subtiliser leurs valeurs par ruse en les surprenant et en détournant leur attention .

- Pour les personnes âgées qui disposent d'une carte de crédit , il apparaît que les codes de sécurité apparaissent souvent sur un support papier directement associé à la carte, la mémoire du titulaire de la carte étant souvent défaillante. En ce cas la vulnérabilité est grande en cas de vol. Pas de remboursement et c 'est bien compréhensible de la part des organismes bancaires. Il convient que la famille proche y veille tout particulièrement. Il convient d'être particulièrement prudent lors des passages en caisse des supermarchés , lieu où les cartes bancaires sont le plus souvent subtilisées après paiement et après que les délinquants aient repéré le code qui est composé sur le clavier ad hoc . Il convient de le masquer d'une main lors de la composition du code de l'autre main.

- Les auteurs des faits peuvent être des locaux de tous âges comme des délinquants de passage , voir des équipes organisées et très mobiles. Les faits peuvent avoir lieu de jour comme de nuit. Cependant les vols en résidences principales se situent plus généralement en journée (matinée ou fin d'après midi et tombée de la nuit) en l'absence de leurs occupants. Les vols nocturnes concernent davantage les dépendances, les résidences secondaires, et les locaux professionnels et commerciaux.

- A l'échelon municipal **la vidéo protection** est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également grandement la résolution d'enquêtes en cas de commission d'actes délictueux. Déploiement d'un système permettant une protection 24H/24, conservation des images et vidéos une dizaine de jours (enregistreur de données placé en un lieu sûr à la mairie) afin de faciliter les investigations judiciaires en cas de dépôt de plainte.

Cela peut faire l'objet d'une réflexion au sein d'un conseil , d'un bassin de population quelle qu'en soit la taille.

Elle ne nécessite pas de compétences particulières, elle ne nécessite pas de se doter d'une police municipale . Elle représente certes un coût d'acquisition , de mise en place et de maintenance élevé mais elle peut s'avérer extrêmement utile et aide considérablement à la résolution des enquêtes.

- Ne pas positionner son téléphone portable ou son portefeuille dans la poche arrière de son jean mais privilégier la poche avant. Bien sûr c'est moins agréable et moins pratique mais en ce cas vous êtes certain(e)de ne pas vous le faire voler. Dans le premier cas il suffira au délinquant de détourner votre attention (coup d'épaule ou autres ..) pour parvenir à vous le subtiliser.

- Demeurer toujours sur ses gardes, être vigilant et se préoccuper des vols à la tire. Il est aisé pour un jeune délinquant de détourner votre attention par un prétexte fallacieux (demande de cigarette, renseignement etc.) , de se saisir en l'arrachant d'un téléphone, d'un sac, d'un porte monnaie présent dans votre main et de prendre la fuite en courant .

- Si on vous contacte par téléphone et que l'on vous fait savoir que vous avez gagné un dîner ou un déjeuner dans un établissement gastronomique voisin de votre domicile et que la condition impérative associée consiste en ce que vous vous y rendiez à un horaire et une journée bien définis , il est plus que probable que le bût est de vous cambrioler pendant que vous vous y rendez.

- Au moment des courses dans un supermarché , une femme se doit de conserver son sac à main toujours fermé et sous surveillance constante s'il est positionné dans le caddie ou sur la hanse prévue pour le supporter.

Il convient également d'être très vigilant lors du transfert des courses du caddie jusqu'au coffre de la voiture . Les sacs sont alors parfois laissés ouverts et sans surveillance sur le

caddie même ou sur le siège avant du véhicule. Dans la même logique, conserver le véhicule fermé durant le temps où le caddie est rapporté à son emplacement de stockage.

- En cas de cambriolage, veiller à ne pas conserver la correspondance bancaire précisant le code associé à votre carte de paiement. Si votre carte est demeurée à votre domicile et si les délinquants décident de se donner du temps ils prendront soin de consulter les documents de gestion associés à votre compte et donc d'en prendre connaissance pour ensuite pouvoir effectuer des retraits frauduleux.

-Il est absolument impératif pour les entreprises détentrices d'un coffre fort dans leurs locaux professionnel de sceller celui ci , soit au sol, soit au mur porteur sur lequel il se trouve adossé. Dans le cas contraire, en cas d'effraction, les cambrioleurs repartent systématiquement avec et l'ouvrent en général à proximité d'une zone boisée.

Capitaine Hervé MOREAU
Commandant en second la compagnie de gendarmerie de Beaune